

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7^{ème}
Nom de site	MINIST AGRI	Numéro	7510045566
Adresse du site	107, rue de Grenelle	Hauteur	R+6 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Public Ministère de l'Éducation Nationale	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts - Orange présent (50/140/230/320°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	22/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 30°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 30° <4V/m - 200° <5V/m - 290° <4V/m 5G (3500) : 30° <2V/m - 200° <3V/m - 290° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	32.46m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et à faisceaux orientables pour la 3G/4G et 5G
Zone technique	Installation de la zone technique sous les escaliers et des modules sur la terrasse

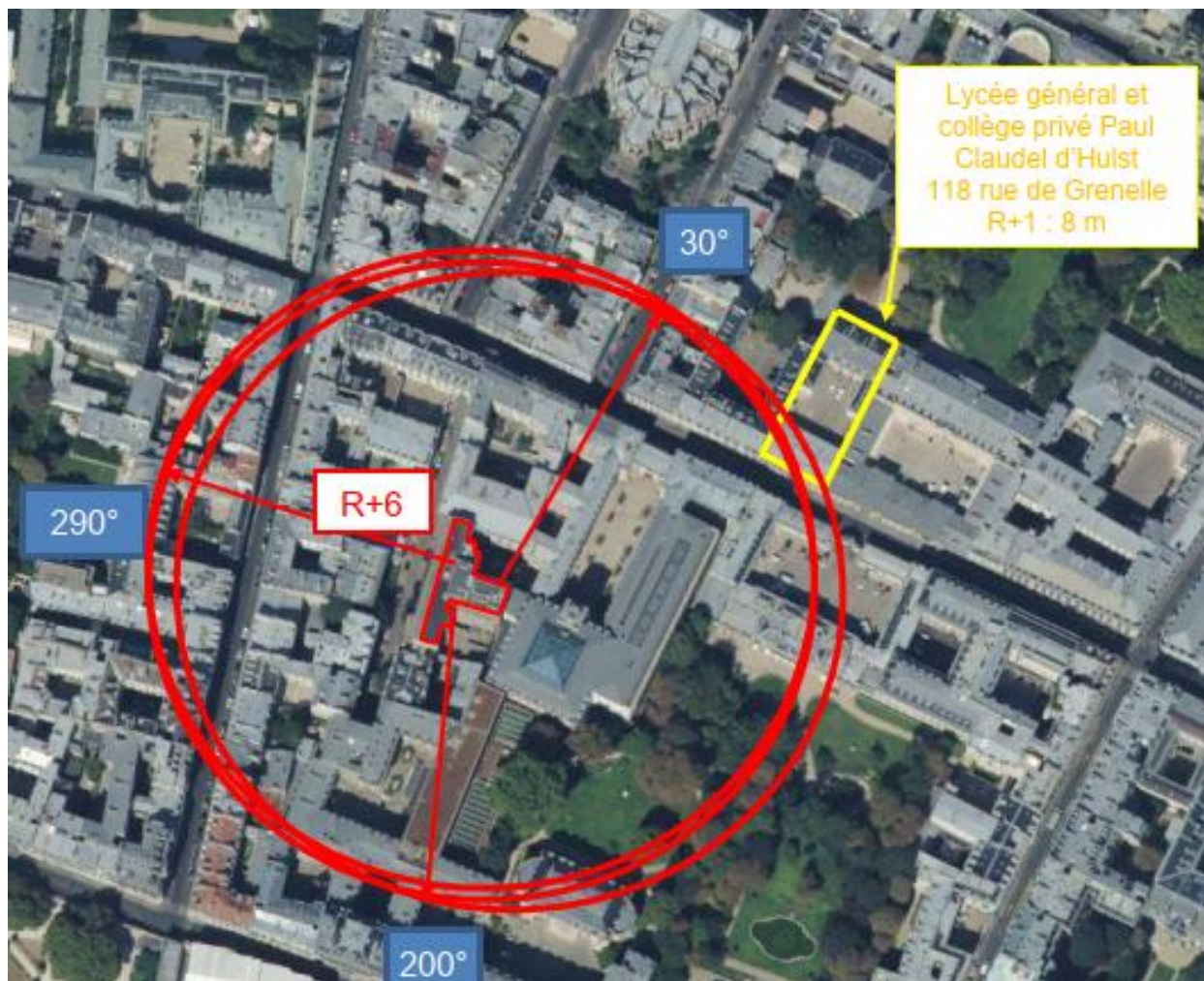
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
LYCÉE GÉNÉRAL PRIVÉ PAUL CLAUDEL D'HULST	118 rue Grenelle, 75007 Paris, France	8 m	NON	95 m	0.866
COLLEGE PRIVÉ PAUL CLAUDEL D'HULST	118 rue Grenelle, 75007 Paris, France	8 m	NON	94 m	0.672



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

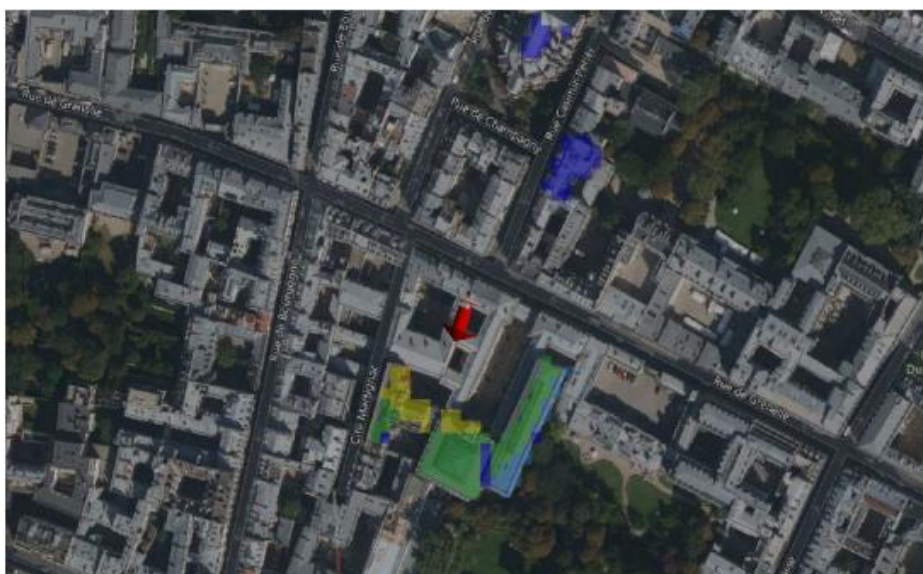
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 30°	Azimet 200°	Azimet 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	26.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. **Azimet 200°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

>4V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	23.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 200°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Légende



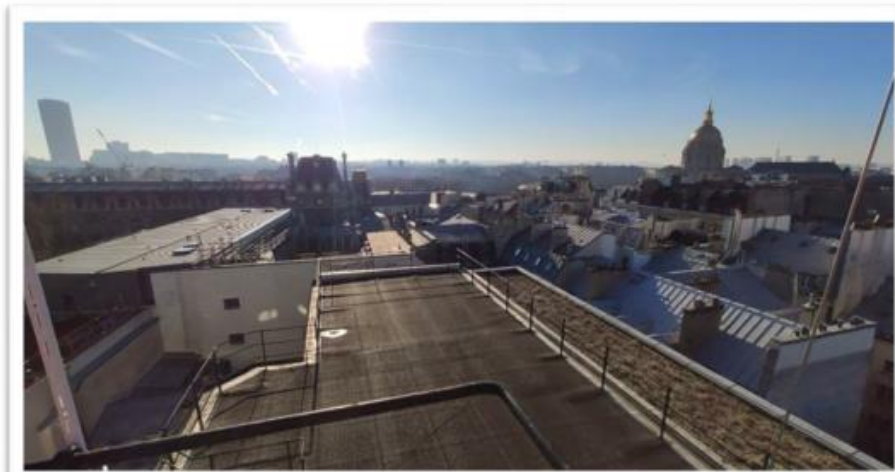
Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



/ Après travaux



Vue des Azimuts**Azimut 30° :****Azimut 200° :****Azimut 290° :**